



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

M. le Directeur départemental des
Territoires et de la Mer du Pas-de-
Calais

annick.tranain@pas-de-calais.gouv.fr
sandrine.delayen@pas-de-calais.gouv.fr

Lille, le 3 novembre 2020

Objet : Information relative à l'absence d'observations émises dans le délai par l'Autorité
environnementale suite à la consultation relative à la régularisation de la Zac du Bord
des Eaux à Hénin-Beaumont
N° d'enregistrement Garance : 2020_4860

Monsieur le Directeur,

Vous avez saisi le 25 août 2020 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité
en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de
deux mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité
environnementale sur le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique. Cette
information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du département du Pas-de-Calais
DREAL Hauts-de-France